HCERES
Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Théories et pratiques des arts vivants : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres, Langues, arts, communication (LLAC)

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Au sein du département des arts de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS), département inscrit dans l'UFR (Unité de formation et de recherche) LASH (Lettres, Arts et Sciences Humaines), le master *Théories et pratiques des arts vivants : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants* est rattaché au champ LLAC. Il se décline en quatre parcours en première année de master (M1) :

- *Etudes en danse* (à finalité recherche) ;
- *Etudes musicales* (à finalité recherche) ;
- *Théâtre et spectacle* (à finalité recherche) ;
- *Ethnologie des arts vivants* (à finalité recherche).

En deuxième année de master (M2), s'y adjoint un parcours à finalité professionnelle *Métiers de la transmission et de l'intervention en danse*.

La formation s'inscrit dans la continuité de l'offre de formation proposée au niveau du 1er cycle d'études, par le biais de la licence *Arts du spectacle* et de la licence *Musicologie*.

Analyse

Objectifs
Dans le prolongement des parcours ouverts au niveau licence, pleinement inscrit au cœur de la dynamique de l'UNS, cohérent dans son champ de formation, le master *Théorie et pratique des arts vivants* et ses cinq parcours, dont un professionnel en danse, pose au cœur de sa mission de formation et de recherche l'articulation entre théorie et pratique. Cette dialectique s'appuie sur un projet transdisciplinaire qui favorise la réflexion sur la conjonction des différentes formes d'expression artistique, tant dans leurs manifestations contemporaines que dans leurs fondements historiques, culturels et sociétaux. Son ancrage et ses relations étroites avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et avec les milieux professionnels vient nourrir des parcours orientés vers les débouchés professionnels qu'elle cible au plus haut niveau d'une part, et la recherche doctorale d'autre part. La concrétisation de ses enjeux se fait, entre autres moyens comme les stages d'immersion, au travers d'un mémoire de recherche qui précise son orientation en fonction des parcours choisis par l'étudiant. Que ce soit pour apporter des outils théoriques et méthodologiques, pour accompagner des professionnels du spectacle vivant dans leur évolution de carrière ou encore pour favoriser l'articulation entre parcours recherche et parcours professionnalisant, l'équipe d'enseignants-chercheurs s'inscrit dans une synergie réflexive pour concevoir, encadrer et faire évoluer cette offre rare sur le territoire national, en lien avec les réalités locales.

Organisation

Les principes qui régissent l'organisation de la mention au travers des cinq parcours proposés est fidèle aux objectifs posés : un socle méthodologique commun, une offre qui rend possible interdisciplinarité et transdisciplinarité entre les arts vivants et ce qui les sous-tend dans leurs fonctions artistique et sociale, une spécialisation accomplie par des partenariats forts (ESDC-Ecole Supérieure de Danse de Cannes, CDN-Centre Dramatique National de Nice, CRR-Conservatoire à rayonnement régional de Nice), des temps de pratiques et d'immersion en milieux professionnels adaptés aux projets des étudiants (bassin local et régional de compagnies, festivals, théâtres, institutions culturelles, etc.), enfin la présence dans les intervenants de professionnels de renommée nationale et internationale. Les dispositifs de passerelles sont actifs entre les parcours et accompagnés par l'équipe pédagogique.

Positionnement dans l'environnement

La mention apporte à chaque parcours une originalité régionale, voire nationale, grâce à un fort ancrage dans les pratiques artistiques, les interactions théorie/pratique, les partenariats déjà existants avec d'autres institutions réunies au sein de la ComUE (communauté d'universités et établissements) et avec le tissu professionnel local :

- le parcours *Etudes musicales* dans ses liens avec le CRR de Nice et le CIRM (Centre national de création musicale), et ses débouchés vers l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation) et le master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*) ;
- le parcours *Etudes en danse* et son extension en 2012 à un master professionnel *Métiers de la transmission et de l'intervention en danse*, très inscrit dans le tissu artistique régional et en liens avec les institutions nationales (CND-Centre National de la Danse, Maison de la Danse, Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Lyon, etc.) ;
- le parcours *Théâtre et spectacles* et ses liens avec les structures en place (CDN), les structures émergentes (Projet des Abattoirs à Nice, Mimont à Cannes, etc.) et l'étendue de ce qui est appelé le « tiers théâtre » ;
- le parcours *Ethnologie des arts vivants*, qui, à l'interface des arts vivants (Danse, Musique, Théâtre), de l'ethnologie et de l'anthropologie, offre une belle contribution au concept de transdisciplinarité.

La réalité de ce qui a fondé la ComUE Université Côte d'Azur (UCA) doit continuer à permettre à cette mention de déployer un rôle au plan local, national et international dans l'innovation pédagogique, les liens entre recherche et milieux professionnels.

Concernant le récent parcours *Métiers de la transmission et de l'intervention en danse*, ce master, couplé par exemple avec la formation diplômante au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse (FDCA) du CNSMD de Lyon, peut-être un viatique pour les professeurs de danse certifiés qui souhaiteraient poursuivre en doctorat. De plus, cette offre intègre dans le champ de la diplômation des esthétiques à ce jour non encore référencées par l'Etat (ministère chargé de la culture) comme les danses traditionnelles et le Hip Hop. Elle est accessible aux étudiants de ces domaines qui bien évidemment disposent des acquis antérieurs requis.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (EC) compétents et disponibles pour accompagner les étudiants dans leurs parcours de formation. Elle assure le suivi et fait le lien avec les professionnels intervenants pas toujours disponibles pour les réunions pédagogiques au-delà de leurs interventions proprement dites. Il est précieux de constater que :

- certains EC interviennent dans les parcours autres que celui de leur dominante professionnelle,
- les cadres pédagogiques du département ont su nouer d'importantes relations avec d'autres institutions d'enseignement supérieur au plan national et international,
- grâce aux deux points précédents, les étudiants peuvent bénéficier de toute cette richesse, de regards et approches complémentaires.

On retrouve à nouveau la démarche qui se donne les moyens de l'inter et de la transdisciplinarité et cherche les outils adéquats. Les équipes se retrouvent aussi régulièrement en réunion pédagogique au niveau du champ LLAC, ce qui contribue de l'évolution progressive du système universitaire français. On trouve là encore une véritable cohérence avec les objectifs affichés de l'UNS et de la ComUE UCA.

Il aurait été précieux d'avoir à disposition des écrits et/ou comptes rendus sur les modalités d'analyse et les stratégies de développement qui sont à l'œuvre et produites au sein des réunions pédagogiques, que ce soit au niveau des parcours, de la mention ou du champ.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les données chiffrées concernant les effectifs du master *Théories et pratiques des Arts vivants* sont globalisées et ne donnent donc aucune possibilité de se construire une représentation de la portée réelle de chacun des parcours. On peut supposer, sur la base d'une division arithmétique simple, que 8 étudiants sont inscrits en M1 par parcours (41 étudiants au niveau de la mention en 2014) et que 3 étudiants sont inscrits en M2 par parcours (17 étudiants au niveau de la mention en 2014).

Ces données posent réellement question. D'un côté, on a un dispositif très cohérent, même si des marges de progression restent bien sûr toujours possibles, original au plan national, dans une dialectique poussée entre théorie et pratique, élaboré en lien avec la conscience des besoins et enjeux professionnels actuels et à venir, conduit par une équipe pédagogique investie, s'appuyant sur des partenariats forts tant au plan institutionnel que professionnel dans une région porteuse, inscrit au cœur d'un réseau international, et dans une ComUE qui se place à la pointe des innovations pédagogiques possibles. De l'autre côté, cette formation ne concerne que 16 étudiants en M2 (2014-2015) ventilés sur 5 parcours. Pour les sortants de 2014, 9 d'entre eux vont s'insérer dans la vie professionnelle et 3 vont poursuivre en doctorat.

S'il n'y aucun doute que ces étudiants aient beaucoup de chance, il existe une réelle et inquiétante disproportion entre les moyens mis en œuvre, la structuration de la formation et le nombre d'inscrits. Soit certaines données sont erronées dans le dossier, soit une étude complémentaire est à conduire de manière prioritaire pour approfondir les raisons d'un tel décalage afin de prendre les mesures que requiert une telle réalité.

La précédente évaluation du HCERES pointait déjà : « la mention fait preuve d'une dispersion des parcours au regard d'effectifs très limités. Aucun élément ne permet de garantir la perspective d'un doublement des effectifs attendus ». Cette appréciation n'a visiblement pas été prise en compte ou bien le département n'a pas encore trouvé les stratégies adéquates à un rayonnement justifié. C'est là que des comptes rendus de réunion seraient précieux pour savoir ce qui a été concrètement étudié et tenté.

Place de la recherche

Le laboratoire de recherche auquel s'adosse ce master est le CTEL (Centre Transdisciplinaire d'Epistémologie de la Littérature et des Arts Vivants). Cet adossement concerne particulièrement son axe de recherche dont l'un des objectifs principaux est de lier étroitement réflexion théorique et pratique artistique. Le travail s'y matérialise sous la double forme de publications scientifiques et de réalisations - musicales, scéniques ou chorégraphiques - ayant le statut d'interprétation en acte. Les relations s'étoffent avec la collaboration à l'axe interdisciplinaire de l'UNS sur les « découvertes et appropriations créatives des altérités culturelles » qui vise à rendre compte de la transnationalisation de pratiques et de styles culturels par lesquels de nouveaux modes d'expression des altérités culturelles se diffusent. Ces thématiques nourrissent et habitent le cœur même de la philosophie en acte de la mention. Les étudiants y sont associés autant que faire se peut par leur implication systématique dans l'ensemble des manifestations scientifiques de ces laboratoires.

Il semble cependant que, malgré la vertu des intentions, il reste difficile pour les équipes de tenir les équilibres entre formation et recherche (selon les rédacteurs du dossier), ce qui est pourtant l'objectif affiché tant de la mention que de l'UNS.

Cela ramène à l'évaluation précédente du HCERES qui notait : « En ce qui concerne les stratégies de formation à et par la recherche les initiatives semblent, dans l'ensemble, trop faiblement investies : elles se limitent à l'ouverture des séminaires aux étudiants et à quelques enseignements méthodologiques ».

Ceci semble paradoxal dans un tel contexte d'effervescence lié au déploiement de la ComUE UCA et de ses enjeux en matière d'innovation pédagogique qui lui ont valu l'attribution du label IDEX. A nouveau, le manque de comptes rendus de réunions ne permet pas d'analyser la source de ces décalages.

Place de la professionnalisation

La mention, au travers des parcours qu'elle propose, se donne des objectifs très ambitieux en phase avec les milieux professionnels cibles et la recherche. La fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles) est à cet égard claire. Il existe une cohérence entre les enseignements proposés, l'organisation des parcours (qui articulent théories et pratiques) et les compétences visées. On peut cependant se demander si les compétences nécessaires à l'exercice de certaines professions annoncées par la fiche RNCP et le dossier d'évaluation (par exemple administration de structures culturelles et de compagnies) sont suffisamment développées dans la formation, même si le bagage culturel, la connaissance des milieux professionnels et les stages d'immersion peuvent en donner un avant-goût.

La place des professionnels intervenants dans les formations, la richesse du tissu professionnel local et les conventions et relations établies avec celui-ci décrites dans le dossier font état d'une réelle dynamique à cet endroit, même si les rédacteurs réclament une assistance logistique complémentaire pour recueillir les fruits en termes d'insertion professionnelle de cette diversité et de la particularité de la région PACA dans la création et la diffusion des arts vivants.

Les axes de la réflexion conduite par l'équipe à ce jour tiennent compte de l'évolution du territoire azuréen en matière de pratiques artistiques, territoire qui se caractérise par une ferme détermination politique pour le développement et la reconnaissance, tant locale que nationale, de ses projets d'aménagement et d'expansion à partir de l'existant. Pour répondre à cette gageure, le master *Théories et pratiques des arts vivants* veut se positionner pour être le pourvoyeur des cadres de demain qui animeront et amplifieront cette dynamique. La mention dispose des compétences et partenariats locaux, nationaux et internationaux pour répondre à cet objectif, peut être cependant en prenant le temps de formuler les appuis pour réaliser cette orientation.

Place des projets et des stages

Si le mémoire constitue le pilier autour duquel s'organise la recherche en master, celle-ci peut aussi s'adosser à un rapport de stage. Celui-ci, optionnel, est d'une durée de 120 heures, à l'exception du master professionnel en danse pour lequel il est obligatoire et d'une durée de 350 heures.

Les liens et conventions avec le milieu professionnel local et régional doivent faciliter l'immersion par ces stages. Il est en conséquence étonnant que soit pointé par les rédacteurs du dossier un manque de visibilité de la formation sur le terrain, d'autant que ces relations sont à d'autres endroits posées comme une des ressources principales de ce dispositif. Il en est ainsi des chapitres « Positionnement dans l'environnement » et « Place de la professionnalisation » du dossier, ce qui peut poser la question de la relation entre l'effet d'annonce et la réalité de la situation sur le terrain.

Des liens plus étroits avec le BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) et des accompagnements administratifs sur le montage des dossiers de stage ainsi qu'une campagne d'information plus ciblée vers le terrain pourraient contribuer à un déploiement, en mettant en avant l'originalité des parcours proposés et la philosophie qui sous-tend les partenariats au sein de la ComUE, ressource importante pour les milieux professionnels (dialectique recherche / réalités professionnelles).

Place de l'international

Le dossier met en avant l'inscription à Erasmus + et Erasmus Mundus, des partenariats avec l'UQAM (Université du Québec à Montréal), mais ne communique aucun élément précis qui permet de confirmer ces affirmations. Sachant que le nombre total d'inscrits en 2014 est de 17 en M2, on peut se demander ce que signifie le « nombre important » annoncé d'étudiants venant de l'étranger pour suivre les parcours proposés par le master.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les recrutements se font principalement dans la cohorte des étudiants ayant suivi les parcours licence proposés par le département arts du spectacle et celui de musicologie. Des artistes professionnels accèdent aussi au master mais aucune donnée chiffrée ne permet de quantifier une proportion. Par ailleurs, il est mentionné que la rédaction des dossiers pour l'obtention des prises en charge pose problème car les durées de validation des demandes ne sont pas en phase avec les réalités du calendrier des formations. Ce constat est d'autant plus dommageable que le dispositif VAE (validation des acquis de l'expérience) fonctionne pour ces publics.

Les passerelles sont possibles du fait de la structure même de l'organisation des UEF (unités d'enseignement fondamentales) et UEO (unités d'enseignement optionnelles) au sein de la mention ou du champ, voire entre champs (cas du parcours *Ethnologie des arts vivants*). Mais aucun indicateur n'est précisé sur le fait que certains étudiants se réorientent grâce à cette possibilité.

Pour ce qui est des dispositifs d'aide à la réussite, l'équipe pédagogique est disponible pour accompagner chacun dans l'aménagement de son parcours de formation. Une formation aux outils informatiques pourrait aider certains à trouver davantage d'autonomie dans la construction de leur parcours et dans l'acquisition d'une culture disciplinaire et générale. Un problème semble cependant persister au niveau du champ quant aux ressources informatiques à proposer aux étudiants.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement recherchent constamment la cohérence avec les enjeux tant spécifiques que transversaux de chacun des parcours. L'ancrage fort dans la pratique artistique en lien avec les outils méthodologiques universitaires, les professionnels intervenants, les temps d'immersion et la qualité de l'engagement de l'équipe pédagogique dans l'accompagnement des étudiants au regard de leur projet professionnel (ou de poursuite d'études) font état de cette démarche. La réalité décrite des relations et dialectiques entre théories et pratiques, recherche et professionnalisation, qui se concrétise dans les échanges avec les laboratoires de recherche (CTEL et LIRCES (Laboratoire interdisciplinaire récits cultures et sociétés) principalement, CIRM en gestation), contribue de la richesse des approches et modélisations possibles, même si celles-ci, au dire même des rédacteurs du dossier présenté, reste à accentuer.

Ces travaux devraient pouvoir faire l'objet d'une analyse et de comptes rendus qui pourraient nourrir de manière plus lisible les innovations pédagogiques et artistiques.

L'utilisation des ressources du numérique semble proportionnelle à la réalité des parcours. La base JALON est opérationnelle pour la mention comme pour l'ensemble de l'UNS et les intervenants l'utilisent même si une demande des étudiants répercute une attente plus forte de contenus en ligne. Un progrès pourrait être fait par une sensibilisation accrue à l'utilisation de l'outil pour les langues et la culture générale commune à la mention.

La qualité et l'originalité de la ComUE UCA, de par les institutions qu'elle réunit, doit, dans les années à venir, accentuer son rôle de ressource profonde, comme imaginée par ses concepteurs, pour l'innovation pédagogique, les liens avec la recherche et la prise en compte et l'enrichissement des partenariats avec les milieux professionnels.

Evaluation des étudiants

Le dossier fait état que l'évaluation s'établit en accord avec les règles de la scolarité de l'UNS pour l'obtention du master. Pour chaque UE, les aptitudes et le contrôle des connaissances sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier (travaux pratiques, travaux dirigés, devoirs sur table, partiels écrits, épreuves orales) soit par un contrôle terminal. La nature des épreuves s'adapte aux enjeux et spécificités professionnels et/ou de poursuite d'études de chaque parcours.

La VAE joue pleinement son rôle pour les accès direct en M1 ou en M2, elle est inscrite dans la réalité de chacun des parcours. Sa fonction semble prédominante pour l'accès au M2 *Métiers de la transmission et de l'intervention en danse.* Cependant aucune donnée chiffrée précise ne permet d'étayer ces présupposés.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi est personnalisé grâce à la disponibilité et l'investissement de l'équipe pédagogique et au petit nombre d'étudiants inscrits dans les parcours (même s'il est impossible d'avoir une idée concrète du nombre réel d'étudiants par parcours). L'annexe descriptive (ou supplément) au diplôme reste très généraliste et récapitule les grandes intentions qui sous-tendent la construction de la mention et des parcours.

Suivi des diplômés

Il n'existe pas de données communiquées pour le suivi des diplômés, hormis les poursuites d'études : trois étudiants poursuivent en doctorat en 2013-2014.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement a été constitué en 2016 mais il n'est communiqué aucun élément concernant ses travaux.

Globalement, le dossier mentionne que l'équipe pédagogique pluridisciplinaire est engagée dans un processus visant à une réflexion globale sur la formation, son fonctionnement et ses finalités grâce aux réunions et commissions paritaires où les étudiants sont invités à prendre la parole afin de faire le point et d'apporter leurs suggestions, ce qui est étayé par l'évaluation de la formation par les étudiants dans le document en annexe du dossier. Les étudiants mentionnent cependant que le dispositif reste informel, même s'ils ressentent la réelle prise en compte de leurs réflexions pour l'évolution des parcours. Ils attendent toujours l'application de la charte de l'évaluation par la composante. L'évaluation précédente du HCERES pointait une situation similaire.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une mention qui affiche une réelle cohérence entre la richesse proposée des parcours et les cibles tant professionnelles qu'en matière de recherche ou en poursuite d'études.
- Une réelle insertion des parcours dans un tissu socio-économique local et régional très porteur.
- Une réalité de la dialectique théories/pratiques.
- Des partenariats de qualité avec des institutions au plan local, national et international en matière de formation supérieure et de création, notamment avec les grandes institutions nationales qui établissent le rôle de la danse, de la musique et du théâtre.
- Une orientation transdisciplinaire affichée et organisée en lien avec les objectifs de l'UNS et de la ComUE UCA.

Points faibles :

- Des effectifs très faibles au regard de la qualité et de l'originalité des propositions.
- Un manque de ventilation par parcours des données chiffrées qui rend impossible l'analyse de la fréquentation de chaque dispositif et ses taux de réussite spécifiques. Cette situation ne permet donc pas d'envisager des actions ciblées pour faire évoluer recrutement et rayonnement.
- Des données annoncées sans éléments pour confirmer leur véracité (à titre d'exemple « beaucoup d'étudiants étrangers »).
- Un nombre important de débouchés professionnels annoncés mais pour lesquels on ne trouve pas forcément le niveau de formation correspondant à la réalité des pratiques (par exemple administrateur de compagnies).
- L'absence de comptes rendus qui permettent de découvrir le fonctionnement réflexif des équipes et en conséquence leurs stratégies d'adaptation.
- Plusieurs points figurant dans l'évaluation précédente du HCERES restés en l'état, particulièrement en ce qui concerne la dimension informelle de l'autoévaluation et les liens avec la recherche.

Avis global et recommandations :

Les éléments communiqués ne permettent pas d'apprécier la portée globale réelle de la mention au-delà des intentions et organisations réellement intéressantes proposées par chacun des parcours de manière transversale et spécifique. Il aurait été extrêmement précieux de disposer de données chiffrées qui permettraient d'étayer l'ensemble des éléments avancés car, au vu de ce qui est communiqué, on peut se poser la question de l'investissement en termes de formation pour un dispositif qui concerne huit étudiants par parcours en M1 et trois étudiants par parcours en M2 (si on s'en tient à une simple division superficielle) et ce, pour une formation originale au plan national.

Il existe donc un énorme différentiel entre la qualité des enseignements, l'organisation et l'originalité des parcours, leurs liens avec les autres écoles et institutions, les milieux de la recherche, de la création et de la diffusion et le nombre *in fine* d'étudiants concernés.

Une étude complémentaire serait souhaitable pour comprendre les tenants et les aboutissants de cette problématique et en tirer les aménagements nécessaires dans l'économie actuelle des universités et au regard de l'insistance politique en matière d'éducation artistique et culturelle.

Observations de l’établissement

Université Nice Sophia Antipolis

Membre de UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES

MASTER THÉORIES ET PRATIQUES DES ARTS VIVANTS : DANSE, MUSIQUE, THÉÂTRE, ETHNOLOGIE DES ARTS VIVANTS

Réf : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014711-019681-RT

Nice, le 17 avril 2017

Madame, Monsieur,

L'ensemble des enseignants-chercheurs du master « théories et pratiques des arts : danse, musique, théâtre et ethnologie des arts vivants » a lu avec attention le rapport du comité d'évaluation de l'HCERES.

Nous nous réjouissons d'emblée que notre master apparaisse comme une formation cohérente « entre la richesse proposée des parcours et les cibles tant professionnelles qu'en matière de recherche ou en poursuite d'études » et que nos partenariats soient reconnus comme étant de « qualité à un niveau local, national et international ».

Nous avons pris en compte les remarques du comité concernant notamment « différentiel entre la qualité des enseignements, l'organisation et l'originalité des parcours, leurs liens avec les autres écoles et institutions, les milieux de la recherche, de la création et de la diffusion et le nombre in fine d'étudiants concernés ». Conscients du souci des effectifs, nous avons opté, pour la future accréditation, pour une architecture plus souple, par UE à la carte avec une orientation déterminée par le projet professionnel et de recherche de l'étudiant. De surcroît, il y a une nécessité de renforcer les dispositifs et les supports de communication au sein de UNS et UCA pour une visibilité nationale et internationale.

Le master arts sera toujours destiné aux étudiants et aux professionnels motivés par une approche des arts vivants qui articule la pratique et la théorie dans les disciplines suivantes : études en danse, études théâtrales, études musicales. Il donnera l'assise aux enseignements sous convention avec les écoles d'art de l'Université Côte d'Azur. Le projet professionnel et de recherche (PPR) permettra aux étudiants et/ou professionnels d'acquérir une connaissance approfondie des savoirs, des savoir-faire et des méthodes en arts vivants, au service de la formation à et par la recherche, de la professionnalisation et de la formation continue. Dans la continuité de ce que nous avions déjà

élaboré dans notre formation nos contenus des séminaires fournissent la preuve que les étudiants sont exposés aux activités de recherche en cours, que les problématiques sont ouvertes. Les étudiants sont évalués sur des dossiers de réflexions avec des sujets qui croisent leurs recherches et celles des enseignants rédigés selon les normes académiques. La présence chaque année de *visiting* étrangers dans notre master, la participation de nos étudiants aux séminaires des doctorants et manifestations scientifiques organisées par les laboratoires, l'accompagnement personnalisé du travail de mémoire, les mises en situation méthodologiques à l'écrit et à l'oral témoignent de ce dynamisme et de notre souci d'associer nos étudiants aux activités de recherche.

Toujours en réponse à ce manque de visibilité de notre réflexion sur l'adéquation entre effectifs et projets de formation, nous pouvons prendre l'exemple du parcours professionnel "métiers de la transmission et de l'intervention en danse". L'expérimentation de sa mise en place deux années a donné comme effectifs 6 étudiants en master 2 la première année de mise en place (4 étudiants en formation initiale, 2 étudiants en formation continue-VAE), 8 étudiants en master 2 l'année suivante (4 étudiants en formation initiale, 4 étudiants en formation continue-VAE). Au regard de la spécificité et de l'offre de formation au niveau national (et même européen, nous recevons actuellement des demandes d'étudiants d'Europe centrale et de l'Est) et des demandes qui arrivent de la part de professionnels, nous avons choisi de mettre en place ces choix de parcours orientés professionnels en danse pour la prochaine offre de formation, fondant notre analyse sur l'expérience de ce nouveau parcours tant au niveau des effectifs grandissant que des perspectives d'attractivité dans les années à venir. Ce qui explique pourquoi nous pensons sincèrement et honnêtement que les effectifs peuvent aller croissant.

Concernant, le « manque de ventilation par parcours des données chiffrées qui rend impossible l'analyse de la fréquentation de chaque dispositif et ses taux de réussite spécifiques » ainsi que la réalité des débouchés proposés, nous essaierons d'obtenir ces données grâce aux outils administratifs à notre disposition.

Nous disposons à ce jour de nombreux comptes rendus de commissions pédagogiques de notre master que nous n'avons pas joint à l'auto-évaluation, nous rendrons ceux-ci systématiques pour les prochaines évaluations.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l 'assurance de nos salutations dévouées les meilleures.

Nathalie Gauthard

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique

Sophie RAISIN